



Lettre ouverte à

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,
Mesdames les Députées des 16^e et 17^e circonscriptions de Paris,
Mesdames et Messieurs les sénateurs des Français de l'étranger,
Monsieur le Maire de la Ville de Paris et Président du Conseil Général,
Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Paris,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique,

Copie : Madame Katia BLAS, Provisoire de la cité scolaire Honoré de Balzac

Paris, le 13 mars 2011

Depuis plusieurs mois, la communauté des parents, enseignants et enfants du **Lycée-Collège International Honoré de Balzac à Paris** est agitée par un débat sur le projet d'établissement que la nouvelle direction souhaite mettre en place à partir de la rentrée prochaine. Ce projet, dont les détails ne sont pas encore définis, passe notamment par le mélange au sein de mêmes classes, à proportions équivalentes, des élèves des sections générales et sections internationales du collège.

Vous le savez, en effet, la Cité Scolaire Honoré de Balzac du Boulevard Bessières dans le 17^e arrondissement de Paris présente la particularité d'être **le seul établissement public international à Paris**, avec six sections internationales (allemande, anglaise, arabe, espagnole, italienne et portugaise) préparant à l'Option Internationale du Baccalauréat (OIB), en même temps qu'il accueille en sections générales les élèves d'un secteur (de la Porte de Clichy à la Porte de St Ouen) où les logements correspondent pour près des deux tiers à des ensembles d'habitat social.

Cette double particularité constitue un motif de fierté pour les parents et les élèves des sections internationales mais aussi des sections générales. Enfants, parents et enseignants des sections internationales s'investissent depuis leur création il y a vingt ans pour faire vivre et développer, dans un esprit de tolérance, au cœur de la Cité scolaire, **ces sections qui, dans leur nature et leur composition, représentent en elles-mêmes un modèle d'ouverture et de mixité**. Mixité au niveau des cultures brassées et mixité au niveau des origines sociales et économiques des élèves qui sont loin d'appartenir tous, comme on pourrait le penser, à des catégories socioprofessionnelles élevées.

C'est dire que ces parents et les élèves sont **attachés à l'esprit de mixité** vécue dans un établissement public. C'est dire aussi qu'au moment où le débat sur le nouveau projet d'établissement bat son plein, ils ne souhaitent pas se trouver piégés par ce sur quoi il s'est focalisé, la mixité scolaire, et apparaître opposés, dans une posture élitiste, à elle. Comme tous, et peut-être plus que d'autres, ils souhaitent la promotion scolaire et sociale de tous les élèves, sans exclusion, et mesurent l'importance de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour l'assurer.

Cependant, ils entendent souligner les **dangers que représenterait la mise en œuvre hâtive d'un projet d'établissement qui se crispait sur le concept de composition de classes sans envisager les alternatives possibles**. Dangers qui, s'ils se concrétisaient, affecteraient non seulement la Cité Scolaire Honoré de Balzac mais aussi la Ville de Paris et l'avenir de l'offre d'enseignement international public en France.

Les sections internationales présentent en effet la spécificité non pas tant d'offrir un enseignement renforcé de langues (ce que font les classes européennes et bilangues) qu'une « pédagogie » culturelle spécifique assurée, à côté d'enseignants français, par des professeurs étrangers ou natifs et ce, dans des classes qui permettent le développement de cette pédagogie spécifique.

Réduite aux six ou huit heures d'enseignement de la langue étrangère (arabe, anglais, portugais...) dans un cadre où se dilueraient les sections internationales, cette pédagogie serait privée de l'environnement qui la conditionne. Les sections internationales perdraient leurs atouts. Et **ces atouts feraient dès lors défaut au moment même où on veut en faire bénéficier les sections générales.**

Diluer des sections internationales jusqu'à leur faire perdre leur quintessence serait aussi, il nous semble, émettre un **signal malvenu** pour une capitale et une Région qui veulent se présenter, à l'extérieur, non seulement comme internationales mais aussi, à l'intérieur, comme ouvertes sur la diversité des populations qui la composent.

Nous souhaitons également souligner la **dimension publique** des sections internationales de la Cité Scolaire Honoré de Balzac. La majorité – pour ne pas parler de la totalité – des parents et des élèves de ces sections sont attachés à cette dimension. Affaiblir les sections internationales à Paris serait laisser peu à peu une place presque exclusive à l'enseignement privé. Un enseignement privé qui ne serait pas financièrement accessible à la plupart des familles. Qui, dans le cas des arabisants, risquerait de présenter des spécificités idéologiques discutables comme vous l'avez vous-même, Monsieur le ministre, fait remarquer récemment. Et pour les italophones et les germanistes, ce serait les priver de tout enseignement spécifique.

Nous voudrions enfin insister sur un point : un projet de mélange de classes tel qu'envisagé au collège Honoré de Balzac ne pourrait de toute manière réussir que par **l'apport de moyens humains et pédagogiques** qui font actuellement défaut.

D'autres dangers inhérents au projet de dilution des sections internationales peuvent être mis en avant. Nous voudrions cependant adopter, en conclusion, une approche plus positive. Car autant nous souhaitons défendre la survie de sections internationales authentiques, autant nous serons prêts à nous mobiliser pour un **projet d'établissement qui viserait à l'excellence des sections générales et à l'épanouissement de ses élèves en y consacrant l'essentiel des moyens nécessaires et chercherait à renforcer les échanges et les passerelles entre les deux types de sections.**

Pour nous, ce projet devrait préserver la spécificité des sections internationales tout en faisant mieux bénéficier les sections générales du caractère international de l'établissement. Il pourrait – comme cela a été avancé par la direction de l'établissement elle-même – inclure leur élargissement à d'autres langues telles que le turc et le mandarin, ainsi qu'à des langues africaines telles que, par exemple, le wolof. Promouvoir l'intégration au sein des sections internationales actuelles du maximum d'élèves de sections générales au profil similaire. Développer des projets enthousiasmants pour les sections générales et communs aux deux types de sections : pôles langue, sport, audiovisuel qui pourraient faire profiter le plus grand nombre des compétences multiculturelles en présence. Créer, à travers ces projets, un véritable esprit d'ouverture et de collaboration au sein de la Cité Scolaire qui deviendrait ainsi, encore plus qu'aujourd'hui, un **modèle de réussite scolaire et pédagogique dans le respect des différences culturelles de chacun.**

Nous vous remercions, de l'attention que vous aurez bien voulu accorder à nos inquiétudes et à nos espoirs, et en nous tenant à votre disposition pour en parler plus longuement avec vous, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Maire, Mesdames les Députées, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Monsieur le Recteur, Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Balzac International (Association des parents d'élèves des Sections Internationales du collège-lycée H. de Balzac); APESA (Association des Parents d'Elèves de la Section Anglaise), APESIA (Association des Parents d'Elèves de la Section Internationale Arabe), APASIE (Association des Parents d'Elèves de la Section Internationale Espagnole), APESIFA (Association des Parents d'Elèves de la Section Internationale Allemande), APESIP (Association des Parents d'Elèves de la Section Internationale Portugaise), PAESI (Association des Parents d'Elèves de la Section Internationale Italienne).